



HAL
open science

Nature et statut des mobiliers funéraires de la nécropole chasséenne de Monéteau (Yonne)

Anne Augereau, Philippe Chambon, Isabelle Sidéra

► To cite this version:

Anne Augereau, Philippe Chambon, Isabelle Sidéra. Nature et statut des mobiliers funéraires de la nécropole chasséenne de Monéteau (Yonne). Société préhistorique française. Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C. en France et dans les régions limitrophes, P. Chambon & J. Leclerc dir., 33, pp.91-98, 2003, Mémoires de la société préhistorique française, 978-2-87772-056-4. halshs-00126969

HAL Id: halshs-00126969

<https://shs.hal.science/halshs-00126969>

Submitted on 4 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Anne AUGEREAU,
Philippe CHAMBON
avec la collaboration
d'Isabelle SIDÉRA¹

Nature et statut des mobiliers funéraires de la nécropole chasséenne de Monéteau (Yonne)

Résumé

La nécropole de Monéteau comporte 20 sépultures, pour la plupart en coffre, distribuées en deux groupes à l'intérieur d'une enceinte probablement contemporaine. Les mobiliers funéraires des tombes sont relativement abondants et variés : céramique, parures (perles en calcaire, pendeloques en défense de suidé et en incisive de castor), armatures de flèche, tranchets, lames, hameçon, etc. Ils présentent un statut différent selon leur position par rapport aux défunts : mobilier porté par le mort au moment de son ensevelissement, comme la parure et certaines lames peut-être suspendues à la ceinture, mobilier déposé avant fermeture du coffre (outillage principalement), mobilier déposé après fermeture du coffre. Cette dernière catégorie regroupe principalement des récipients en céramique découverts dans le remplissage au-dessus des pieds du sujet, ainsi que des armatures de flèche. La corrélation des types de mobilier avec le sexe et l'âge des individus indique que pratiquement toutes les tombes comprennent de la céramique alors que les parures, les objets en matière dure animale et les flèches sont réservés aux hommes ou aux enfants. Cette situation rejoint, par certains aspects, les données réunies à Balloy, en contexte Cerny. Elle constitue un élément de rapprochement supplémentaire sur le plan funéraire entre Cerny et Chasséen, cultures successives dont la convergence dans l'organisation techno-économique a par ailleurs été soulignée.

Abstract

The Monéteau cemetery presents 20 burials, mostly coffers or box-graves, divided in two groups inside a probably contemporary enclosure. The grave goods are varied and relatively abundant: pottery, ornaments (limestone beads, pendants made from boar tusks or beaver incisors), arrow-heads, tranchets, blades, fish-hooks, etc. Their status is different according to their position in the tomb: objects worn by the deceased at the time of burial, such as ornaments and certain blades which may have been hung from the belt, objects deposited before the coffer was closed (mainly tools), and objects deposited after closure. This last category mainly includes pottery found in the fill of the grave, above the skeleton's feet, as well as arrow-heads. Correlating grave goods with the age and sex of the individuals shows that practically all the graves contained pottery, whereas personal adornments, objects made of animal bone or horn and arrows were reserved for men and children. The same observations can be made concerning most of the data from the Balloy cemetery, belonging to the Cerny culture. This represents a further example of parallels between the successive Cerny and Chasseen cultures where attention has previously been drawn to convergent techno-economic organisations.

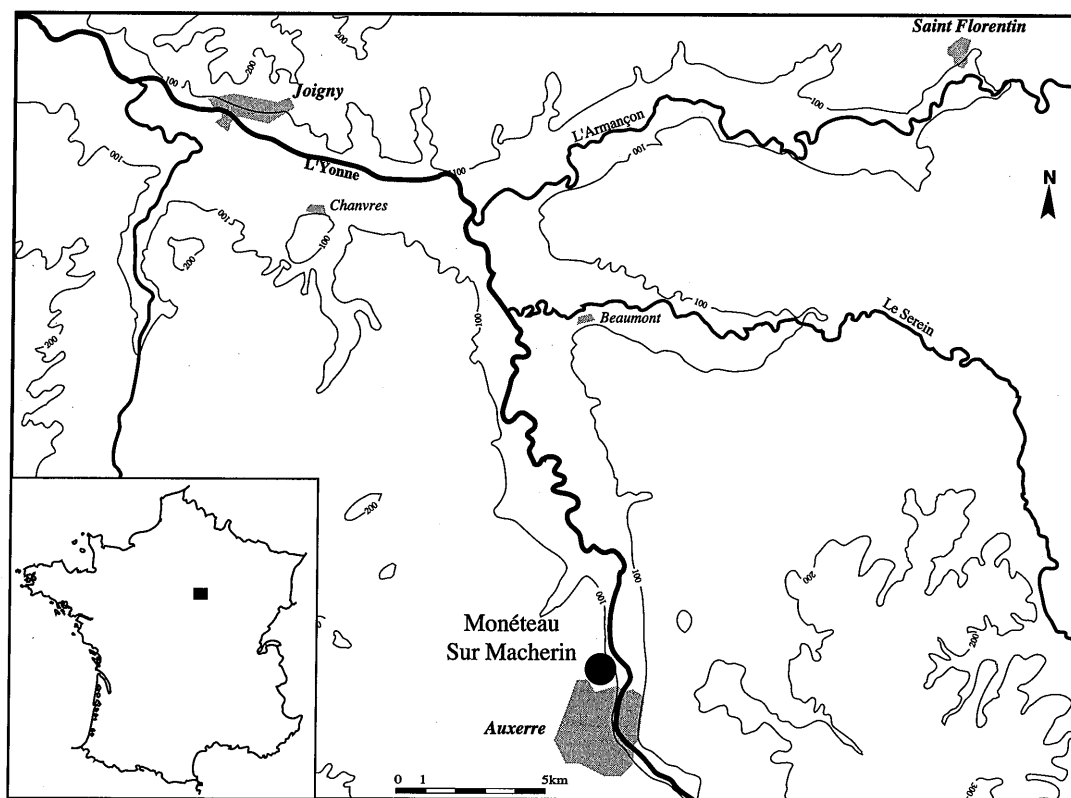


Fig. 1 – Monéteau “sur Macherin” (89) localisation du site (P. Pihuit/INRAP, del.).

Le terrain, situé à quelques kilomètres au nord d’Auxerre, a fait l’objet en 1999 d’une opération de sauvetage urgent, financée par la commune de Monéteau, le Conseil général de l’Yonne et la sous-direction de l’Archéologie. Le site est implanté sur la moyenne terrasse limono-graveleuse de l’Yonne, à quelques centaines de mètres du petit ru de Baulche, un affluent de l’Yonne (fig. 1). Les vestiges archéologiques décapés s’étendent sur environ 3,7 ha et se répartissent du Néolithique à l’époque gallo-romaine (Augereau, Chambon, 2001). Le Néolithique est représenté par plusieurs installations successives de nature différente, depuis le Néolithique ancien jusqu’au Néolithique récent. L’un des apports remarquables du site de Monéteau appartient au Chasséen. Cette culture est représentée par une enceinte monumentale renfermant une vingtaine de sépultures dont le mobilier fait l’objet de la présente étude.

LA NÉCROPOLE CHASSÉENNE : COMPOSITION ET PLAN

La nécropole est composée de deux ensembles de tombes inclus dans l’aire interne d’une enceinte probablement chasséenne, constituée d’une palissade qui couvre une surface d’environ 10 ha (fig. 2). On connaît le tracé complet de cette dernière grâce à la photographie aérienne réalisée par Jean-Paul Delor dans les années quatre-vingt. Dans le cadre de l’opération archéologique, 3,5 ha de l’aire interne et environ 300 m de palissade ont été explorés.

Malgré des investigations fines, aucun vestige d’habitat contemporain n’a pu être mis en évidence à l’intérieur de l’enceinte, en dehors d’une seule structure contenant un vase découverte lors du diagnostic (Violo, Couilloud, 1998). En revanche, des séries de sépultures ont été mises au jour, disposées en deux groupes distants de 100 m l’un de l’autre (fig. 2) :

- un groupe au nord avec 16 structures identifiées comme sépultures (14 certaines, une très vraisemblable et une probable); on dispose de l’extension totale de ce groupe de sépultures;
- un groupe au sud avec 4 sépultures; Situé en bordure de décapage, ce groupe de tombes est en revanche incomplet.

Ces deux groupes, dont le caractère Chasséen est attesté par du matériel d’accompagnement, se distinguent sur plusieurs plans. D’une part, les procédés d’inhumation sont très homogènes au nord et plus variables au sud. D’autre part, l’orientation des corps, la richesse et la composition des mobiliers funéraires diffèrent entre le nord et le sud. Une différence chronologique pouvait expliquer cette variabilité. Toutefois, les données radiocarbones, provenant de sépultures de chaque secteur (st. 240 et 520), sont remarquablement concordantes et ne permettent pas, pour le moment, d’entretenir cette hypothèse (entre 4300 et 4000 av. J.-C., Augereau, Chambon, 2001; Augereau, Chambon, sous presse).

Le secteur nord se structure sur une bande étroite (environ 6 m de large sur 40 m de long) orientée

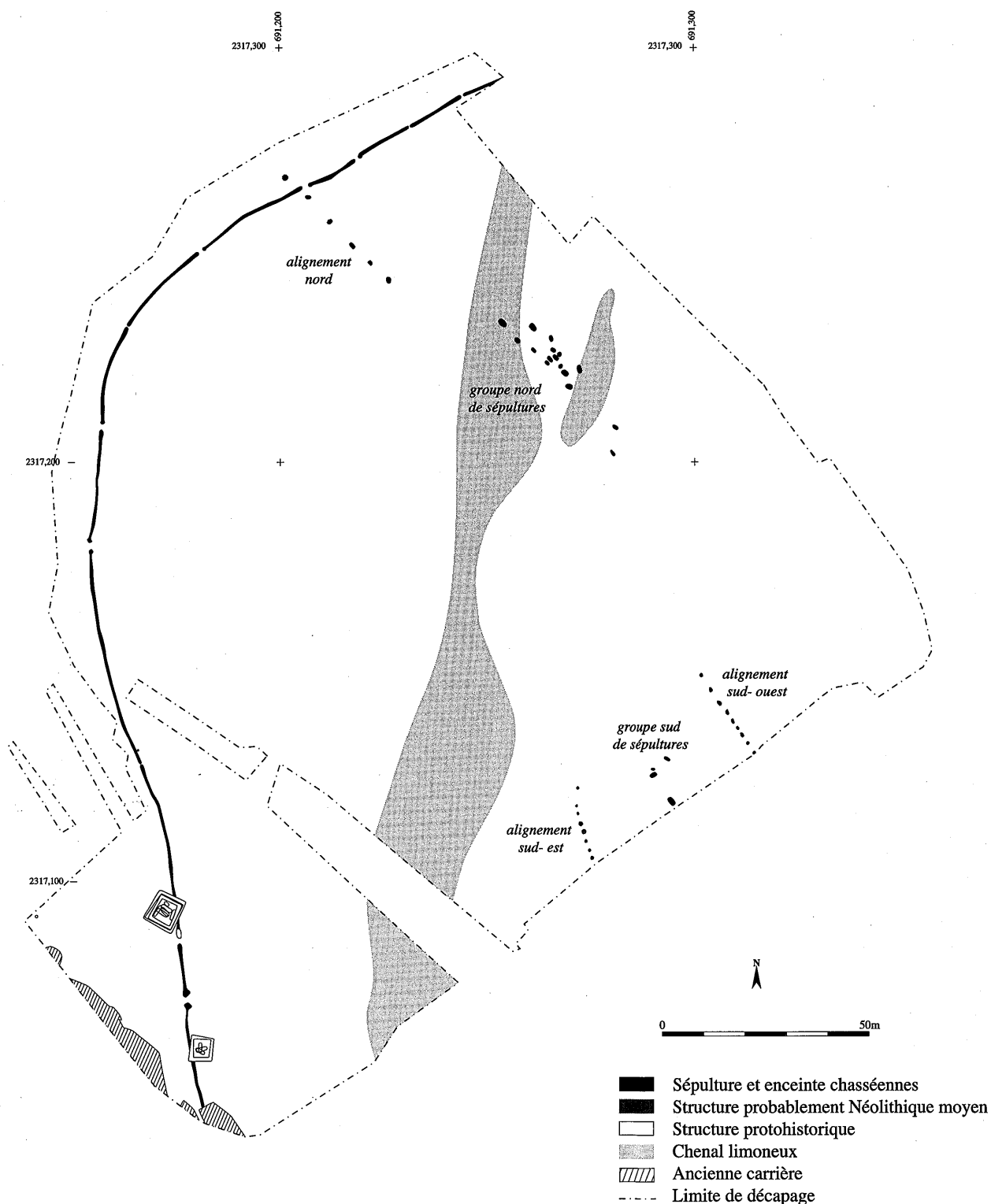


Fig. 2 – Plan des structures du Néolithique moyen Chasséen (levé : T. Le Saint-Quinio/INRAP, mise au net : P. Pihuit/INRAP).

sud-est/nord-ouest (fig. 3). À l'exception d'une tombe double (st. 248), toutes les autres sont des inhumations individuelles, du moins lorsque les os sont conservés. Tous les sujets, sauf un (st. 682), ont une même orientation, sud-est/nord-ouest, et leur position ne souffre pas d'exception : ils reposent tous sur le côté gauche, membres fléchis. Les corps ne se sont pas décomposés au

contact direct de la terre, mais dans un espace confiné : les dislocations sont importantes et de nombreux os sont sortis du volume initial du cadavre. Enfin, de nombreux effets de limite, perceptibles dans la position des os des squelettes, ont pu être observés qui, superposés, dessinent un rectangle correspondant au réceptacle réel du cadavre, à savoir un coffre en bois.

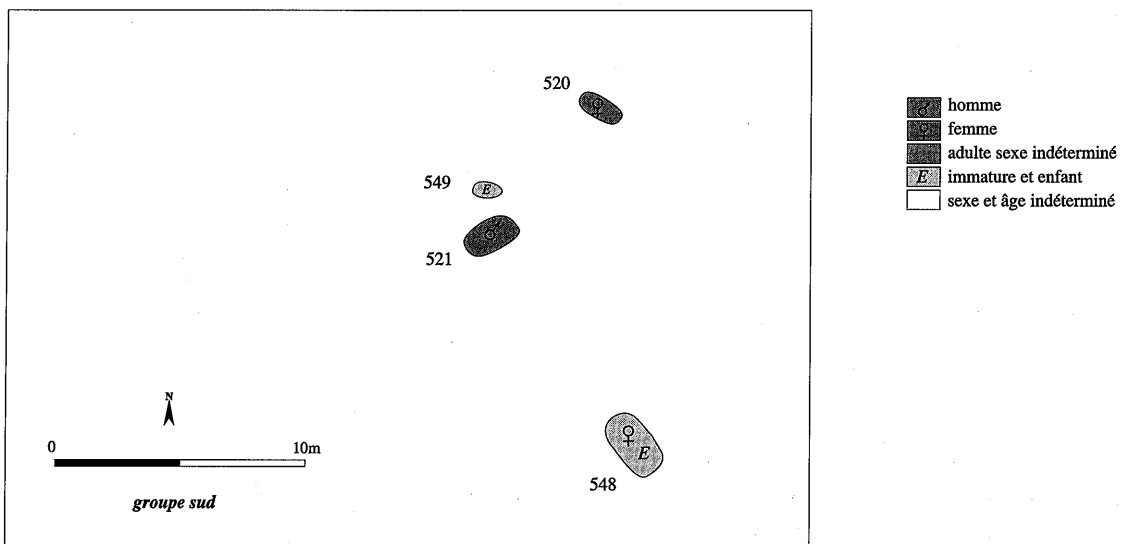
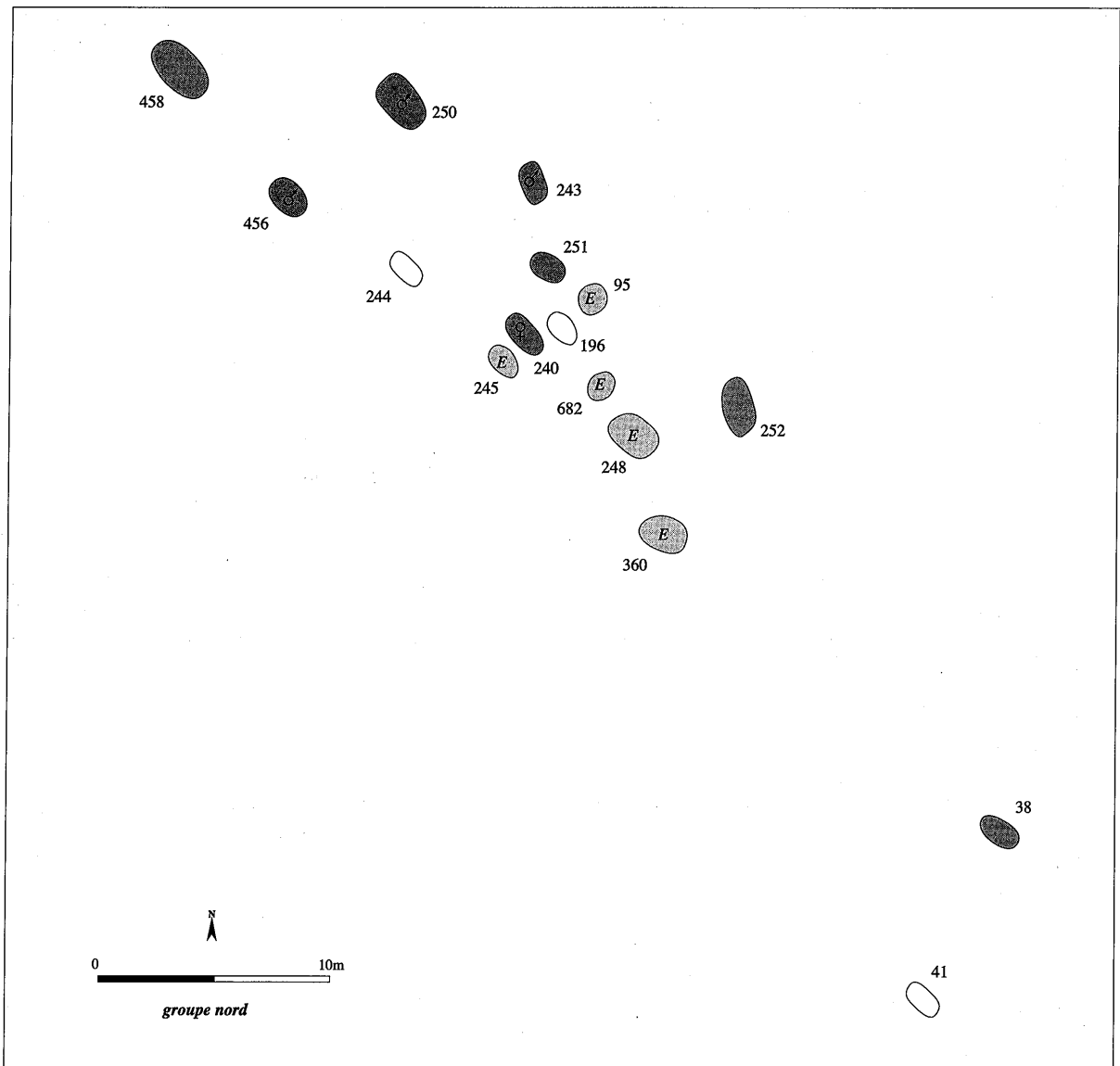


Fig. 3 – Distribution des sépultures chasséennes des groupes nord et sud par sexe et âge.

Le secteur sud est nettement moins homogène (fig. 3). Il a livré 4 sépultures comprenant 6 sujets inhumés dont les orientations sont plus divergentes : sud-est/nord-ouest, est/ouest ou nord-est/sud-ouest. La référence à l'est reste cependant incontournable. Les sépultures sont très différentes les unes des autres. Dans l'une d'elles, la décomposition du cadavre en espace confiné n'est pas assurée (st. 521). Dans deux autres cet espace ne peut en aucun cas être un coffre. De fait, une seule tombe s'apparente à celles du premier secteur (st. 548) : l'orientation est identique, la fosse, subrectangulaire et surdimensionnée, contenait aussi à l'origine un coffre en bois. Cette sépulture présente toutefois une originalité : après la désagrégation de la première structure, un cercueil d'enfant a été installé dans la fosse, puis finalement un troisième sujet (celui-ci très érodé). Par ailleurs, la position du second sujet, genoux basculés vers la droite, est unique parmi toutes les tombes de la nécropole.

Sur le plan anthropologique, on décompte un minimum de 23 personnes inhumées dans 20 tombes. La détermination du sexe ou de l'âge est possible pour 20 d'entre elles : 9 enfants et immatures, 3 femmes dont une âgée, 4 hommes dont un âgé et 4 adultes de sexe indéterminé ont pu être mis en évidence. Il reste 3 inhumés dont le sexe et l'âge ne peuvent être précisés en raison d'une très mauvaise conservation des ossements. Enfants et adultes, jeunes et vieux, hommes et femmes se répartissent uniformément du nord au sud de la nécropole (fig. 3). Ainsi, le groupe sud, bien que d'effectif réduit, comprend des représentants de toutes les classes d'âge et des deux sexes, comme au nord. La distribution des morts en deux groupes n'est donc fondée ni sur le sexe ni sur l'âge.

LE MOBILIER FUNÉRAIRE CHASSÉEN

Nature des mobiliers

Onze sépultures sur 20, soit 17 personnes sur 23, étaient accompagnées de mobilier (tabl. 1). Il s'agit de vases en céramique, d'outils de silex (armatures de flèche et tranchets, lames brutes, éclats bruts, raclor), de parures (défense de suidé perforée, incisive de castor perforée, petites perles circulaires), d'outils en matière dure animale (poinçon, hameçon). Là encore, des inégalités s'observent entre le groupe nord et le groupe sud qui peuvent être dues, par ailleurs, aux disparités des effectifs. Au nord, seulement 7 sépultures sur 16, soit seulement 35 %, ont livré du mobilier clairement associé à la tombe alors que toutes les tombes du groupe sud en renfermaient. On trouvera la description détaillée de ce mobilier dans un article à paraître (Augereau, Chambon, sous presse).

La céramique est un élément fréquent et concerne 3 sépultures au nord (st. 240, 243 et 458) et 3 au sud (st. 520, 548, 549). Sauf une exception (st. 520), elle n'est jamais seule : elle est associée soit à des éléments en silex (st. 240, 458 et 548 : armatures de flèche ou lames brutes), soit à de la parure (st. 243), soit les deux (st. 549). Le matériel est souvent très fragmenté et il est parfois difficile de proposer des reconstitutions

typologiques. Lorsque les formes peuvent être restituées, on reconnaît essentiellement des écuelles à carène basse. Un seul élément est d'un type différent (st. 520) : il s'agit d'une bouteille à anses en ruban épais, en symétrie binaire.

Quatre sépultures ont livré des armatures de flèche associées soit avec de la céramique (st. 458, 549), soit avec un tranchet et une lame (st. 250), ou encore avec un hameçon sur dent animale (st. 521). Dans le groupe nord, la st. 41 a été assimilée à une sépulture mal conservée en raison de la présence d'une armature de flèche. On dénombre un total de 9 armatures dont 4 appartiennent à la st. 549 (groupe sud). Trois types différents sont représentés. Le premier, le plus courant (6 pièces), est obtenu à partir d'une lame ou d'un support léger et consiste en des pièces géométriques triangulaires ou trapézoïdales, longues et étroites. Le second type existe en un seul exemplaire, tout comme le troisième. Il s'agit d'une armature tranchante à retouche bifaciale envahissante, en tous points comparable aux exemplaires connus dans le groupe de Cerny Barbuise. Enfin, la possible sépulture 41 contenait une armature foliacée triangulaire par retouche bifaciale rasante.

Les tranchets, au nombre de 3, sont répartis dans deux sépultures du groupe nord (st. 248 et 250). Ils sont de morphologie et de dimensions parfaitement calibrées. Ce sont des pièces à retouche transversale sur éclat large, à tranchant obtus, abondamment utilisées et affûtées par coups du tranchet.

Parmi les lames, on remarque plus particulièrement celle de la sépulture 240 (groupe nord) et celle de la sépulture 548 (groupe sud). La première est une lame sous crête portant, sur les deux bords, un luisant qui se développe sur environ 2 mm. La seconde est une longue lame brute à quatre pans.

La parure est représentée par des perles en matière minérale (st. 243 et sujet n° 1 de la sépulture double 248). Il s'agit d'objets de forme circulaire de très petites dimensions : le diamètre maximum atteint 4 mm, l'épaisseur 1 à 3 mm. Elles sont pour la plupart en calcaire sauf une, en roche tenace de couleur noire verdâtre. Deux pendeloques en matière dure animale figurent aussi parmi la parure : l'une fabriquée dans une incisive de castor (st. 549), l'autre à partir d'une défense de suidé laminaire (sujet n° 2 de la st. 248). Cette dernière montre une forme originale : il s'agit d'une pièce arciforme qui se termine par une tête arrondie et perforée.

L'outillage osseux concerne un hameçon courbe d'un travail très fin et soigné, façonné dans la lame émaillée d'une canine de suidé. La pièce était déposée au niveau de la main dans la sépulture 521 (groupe sud). Enfin, un fragment de poinçon classique travaillé dans un métapode de petit ruminant, complète ce rapide inventaire. Il a été trouvé sur le crâne du sujet 1 de la sépulture 548.

Statut des mobiliers d'après leur position planimétrique et altimétrique

Selon la position planimétrique et stratigraphique des objets, on peut les répartir en 3 catégories, dont

N° sép.	Groupe	Nbre de sujets	Sujet N°	Conser- vation	Sexe	Age	Données anthropologiques			Espace de décomposition	Matière	Mobilier		Position strat.
							Position du sujet	Orientation du sujet	SE/NO, tête au SE			Type	Position	
38	nord	1	1	mauvaise	indét.	jeune adulte	repliée sur côté gauche	SE/NO, tête au SE	indét.	Silicé	éclat brut	plan	niv. des os	
41	nord	1 ?	1	bonne	indét.	adulte	repliée sur côté gauche	SE/NO, tête au SE	indét.	Silicé	armat. flèche	indét.	remplissage	
95	nord	1	1	mauvaise	indét.	6 ans	repliée sur côté gauche	SE/NO, tête au SE	indét.	aucune	aucune	indét.	remplissage	
196	nord	1	1	mauvaise	indét.	indét.	repliée sur côté gauche	SE/NO, tête au SE	indét.	Céramique	vasse à carène basse	indét.	remplissage	
240	nord	1	1	bonne	femme	adulte	repliée sur côté gauche	SE/NO, tête au SE	confiné	Céramique	lame brute	vers pieds	remplissage	
			1							Silicé	éclat brut	vers pieds	remplissage	
			1							Silicé	éclat brut	vers pieds	remplissage	
			1							Silicé	éclat brut	indét.	remplissage	
			1							Silicé	éclat brut	indét.	remplissage	
243	nord	1	1	bonne	homme	15/18 ans	repliée sur côté gauche	NS, tête au S	confiné	Céramique	vasse à carène basse	indét.	remplissage	
			1							Céramique	24 perles	vers main	niv. des os	
			1							Calcaire	34 perles	région cran.	niv. des os	
244	nord	1 ?	1	bonne	indét.	6/10 ans	repliée sur côté gauche	SE/NO, tête au SE	indét.	aucune	aucune	indét.	remplissage	
245	nord	1	1	mauvaise	indét.	adulte	repliée sur côté gauche	SE/NO, tête au SE	confiné	Céramique	3 tessons	indét.	remplissage	
248	nord	2	1	bonne	indét.	10/12 ans	repliée sur côté gauche	SE/NO, tête au SE	confiné	Silicé	tranchet	vers tête	remplissage	
			1							Silicé	tranchet	vers tête	remplissage	
			1							Silicé	éclat brut	vers tête	remplissage	
			1							Silicé	éclat brut	vers tête	remplissage	
			1							Silicé	éclat brut	vert. cervic.	niv. des os	
			2	moyenne	indét.	6/8 ans	repliée sur côté gauche	SE/NO, tête au SE	confiné	Roches tenaces	1 perle	vert. cervic.	niv. des os	
			1							Mat. dure animale	pendeloque (défense snidé)	vert. thorax	niv. des os	
			1							Céramique	tesson	indét.	remplissage	
250	nord	1	1	bonne	homme	jeune adulte	repliée sur côté gauche	SE/NO, tête au SE	confiné	Silicé	éclat brut	indét.	remplissage	
			1							Silicé	armat. flèche	entre cuisses	niv. des os	
			1							Silicé	armat. flèche	entre cuisses	niv. des os	
251	nord	1	1	mauvaise	indét.	adulte	repliée sur côté gauche	SE/NO, tête au SE	confiné	Silicé	tranchet	vers pieds	niv. des os	
252	nord	1	1	mauvaise	indét.	adulte	repliée sur côté gauche	SE/NO, tête au SE	confiné	Silicé	lame brute	vers bassin	niv. des os	
360	nord	1	1	moyenne	indét.	10/14 ans	repliée sur côté gauche	SE/NO, tête au SE	indét.	Silicé	éclat brut	indét.	remplissage	
456	nord	1	1	bonne	homme	adulte	repliée sur côté gauche	SE/NO, tête au SE	confiné	Céramique	tesson	indét.	remplissage	
458	nord	1	1	mauvaise	indét.	jeune adulte	repliée sur côté gauche	SE/NO, tête au SE	confiné	Céramique	éclat brut	indét.	remplissage	
682	nord	1	1	moyenne	indét.	adoles.	indét.	NE/SO, tête au NE	indét.	aucune	aucune	indét.	remplissage	
520	sud	1	1	bonne	femme	adulte	repliée sur côté gauche	ENE/OSO, tête au SE	confiné	Céramique	bouteille	vers tête	niv. des os	
521	sud	1	1	bonne	homme	adulte	repliée sur côté gauche	NE/SO, tête au NE	indét.	Mat. dure animale	hameçon	vers main	niv. des os	
			1							Silicé	armat. flèche	indét.	remplissage	
			1							Silicé	2 éclats bruts	indét.	remplissage	
548	sud	3	1	bonne	femme	adulte	repliée sur côté gauche	SE/NO, tête au SE	confiné ?	Céramique	bouteille	indét.	remplissage	
			1							Silicé	lame brute	sur les os	remplissage	
			1							Silicé	lame brute	sur les os	remplissage	
			2	moyenne	indét.	7/9 ans	repliée sur côté droit	NS, tête au S	confiné	aucune	aucune	indét.	remplissage	
			3	mauvaise	indét.	5/7 ans	repliée sur côté gauche	indét.	indét.	Céramique	vasse à carène basse	indét.	remplissage	
549	sud	1	1	moyenne	indét.	2/3 ans	repliée et contrainte	EO, tête à l'E	confiné	aucune	aucune	indét.	remplissage	
			1							Céramique	3 tessons	indét.	remplissage	
			1							Silicé	2 éclats bruts	indét.	remplissage	
			1							Céramique	vasse à carène basse	sur les os	remplissage	
			1							Silicé	armat. flèche	vers jambes	dans le vase	
			1							Silicé	armat. flèche	vers tête	niv. des os	
			1							Silicé	armat. flèche	vers tête	remplissage	
			1							Silicé	armat. flèche	vers tête	remplissage	
			1							Mat. dure animale	pendeloque (incis. castor)	vers tête	sous les os	

Tabl. 1 – Principales caractéristiques des sépultures chasséennes. Les objets pour lesquels le numéro du sujet est indiqué (troisième colonne en partant de la gauche) ont été interprétés en relation avec l'individu concerné. Les autres sont dans le remplissage de la tombe sans qu'il soit possible de les attribuer à un individu.

certaines sont reprises des travaux de D. Mordant à Balloy (Mordant, 1997a) :

- le mobilier porté par l'inhumé au moment de son ensevelissement ;
- le mobilier déposé avant fermeture du coffre, avec le mort ;
- le mobilier déposé après fermeture du coffre.

Mobilier porté :

Cette catégorie, qui réunit des objets fixés sur le défunt ou sur ses vêtements lors de son ensevelissement, regroupe principalement les éléments de parures. À Monéteau, 4 inhumés sont concernés. L'un d'eux est un adolescent masculin (st. 243) qui présente 58 perles circulaires en calcaire réparties en deux groupes. Un groupe de 24 est localisé vers les mains. Trois en connexion évoquent une parure type bracelet. L'autre groupe, de 34 perles, est situé dans la région crânienne et pouvait former, à l'origine, un collier ou une résille. Les deux enfants de la sépulture 248 portent également tous deux des éléments de parure : le premier inhumé présentait, à proximité des vertèbres cervicales, une série de 66 perles de même type que précédemment (65 en calcaire, une en roche tenace) formant probablement un collier ; le second arborait vers le thorax la

pendeloque en défense de suidé laminaire (fig. 4). Enfin, c'est encore un enfant (st. 549, au sud) qui possède l'incisive de castor perforée. Celle-ci était placée sous la tête.

Le mobilier porté pourrait ne pas se limiter à la parure. En effet, on a considéré que la position de quelques pièces en silex pouvait indiquer, à titre d'hypothèse, qu'elles étaient portées à la ceinture dans un système de suspension en matière périssable ou à l'intérieur d'une poche du vêtement. Il s'agit, pour le sud, de la femme de la structure 548, premier sujet inhumé de cette sépulture triple (fig. 5) : celle-ci n'a pas été touchée par le dépôt des deux autres et la position du mobilier associé semble donc fiable. Elle présentait une lame de silex localisée à plat sous le bassin, derrière les cuisses, au même niveau altimétrique que les os. Un homme, au nord (st. 250), présente un dépôt analogue dans sa nature (éclat laminaire) et dans sa position (fig. 6).

Mobilier déposé avant fermeture du coffre, avec le mort :

L'emplacement de certains objets, au même niveau que les os, proches ou éloignés du corps mais à l'intérieur du périmètre hypothétique du coffre, disposés

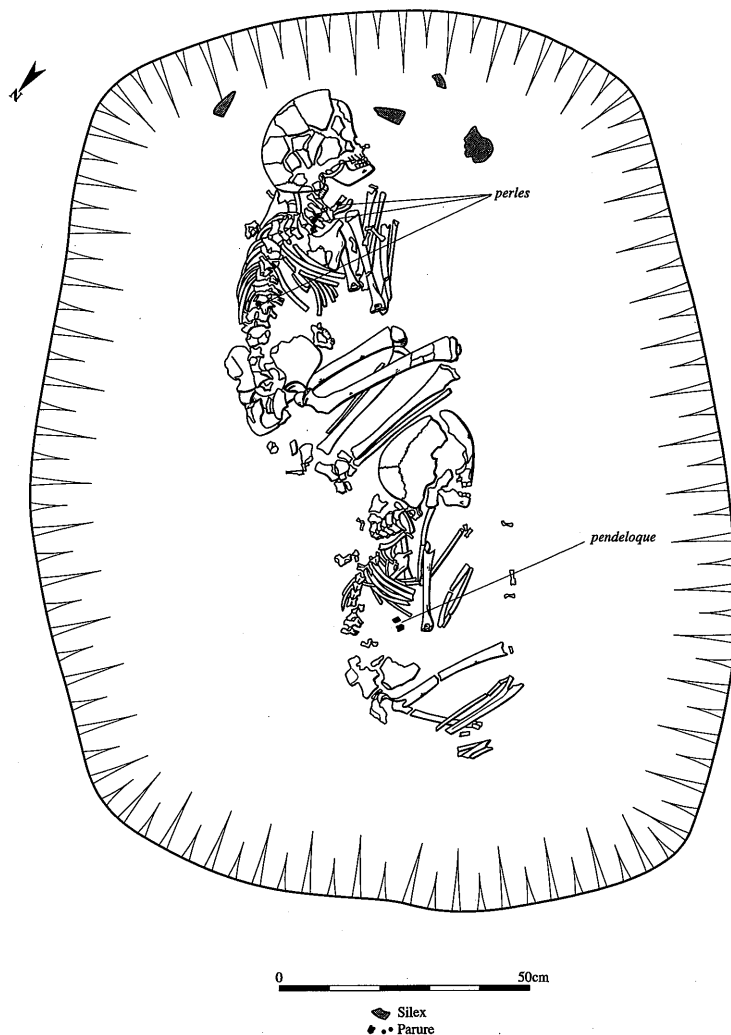


Fig. 4 – Plan de la sépulture 248, groupe nord (P. Pihuit/INRAP).

à plat ou en position fonctionnelle, permet de déduire qu'il s'agit de pièces déposées avec l'inhumé avant la fermeture du couvercle. Cette catégorie regroupe essentiellement des outils et ustensiles en silex (éclats de silex, tranchets, armatures de flèche), une pièce en matière dure animale (hameçon), mais aussi une poterie. Cinq sujets sont concernés. Le sujet 1 de la sépulture 248, qui porte par ailleurs de nombreuses perles en calcaire et en roche verte, présentait vers sa tête deux tranchets et deux éclats de silex (fig. 4). L'un des tranchets est à environ 10 cm derrière le crâne, trois autres objets forment un lot situé devant la face, à environ 6 cm. L'homme de la sépulture 250, en plus de l'éclat laminaire au niveau du bassin, était associé à un tranchet, placé à 10 cm des pieds, et à deux armatures de flèche retrouvées entre ses cuisses (fig. 6). Une localisation similaire pourrait être proposée pour l'armature de flèche de la sépulture 458 dont la

conservation laisse malheureusement à désirer (un seul fragment de fémur conservé, à proximité duquel a été retrouvée l'armature). Cette position, avérée au moins une fois dans le groupe de sépultures nord, suggère que les flèches pouvaient être disposées le long du corps, l'armature en silex vers le bas, la hampe dans les bras du défunt. Toutefois, il faut signaler qu'elle n'est pas systématique : deux sépultures, cette fois-ci au sud, renfermaient des armatures de flèche dans des positions variées, dont le dépôt originel n'est probablement pas dans le coffre (st. 549 et 521). L'homme de la sépulture 521 présentait en outre un hameçon sur canine de suidé retrouvé vers la main droite, à proximité du bassin. La céramique déposée avec le corps dans le coffre est représentée dans la sépulture 520, occupée par une femme (fig. 7). Celle-ci détenait un vase complet déposé derrière le crâne, à la même altitude que les os, en position fonctionnelle. Cette

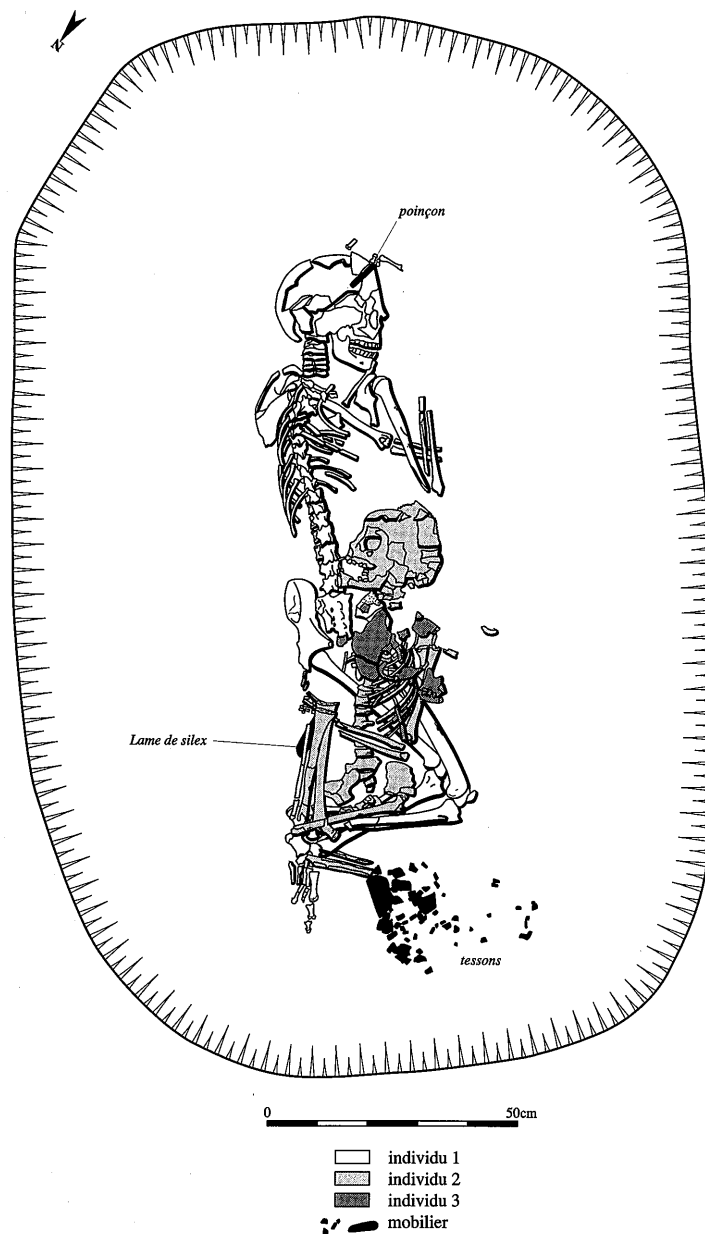


Fig. 5 – Plan de la sépulture 548, groupe sud (P. Pihuit/INRAP).

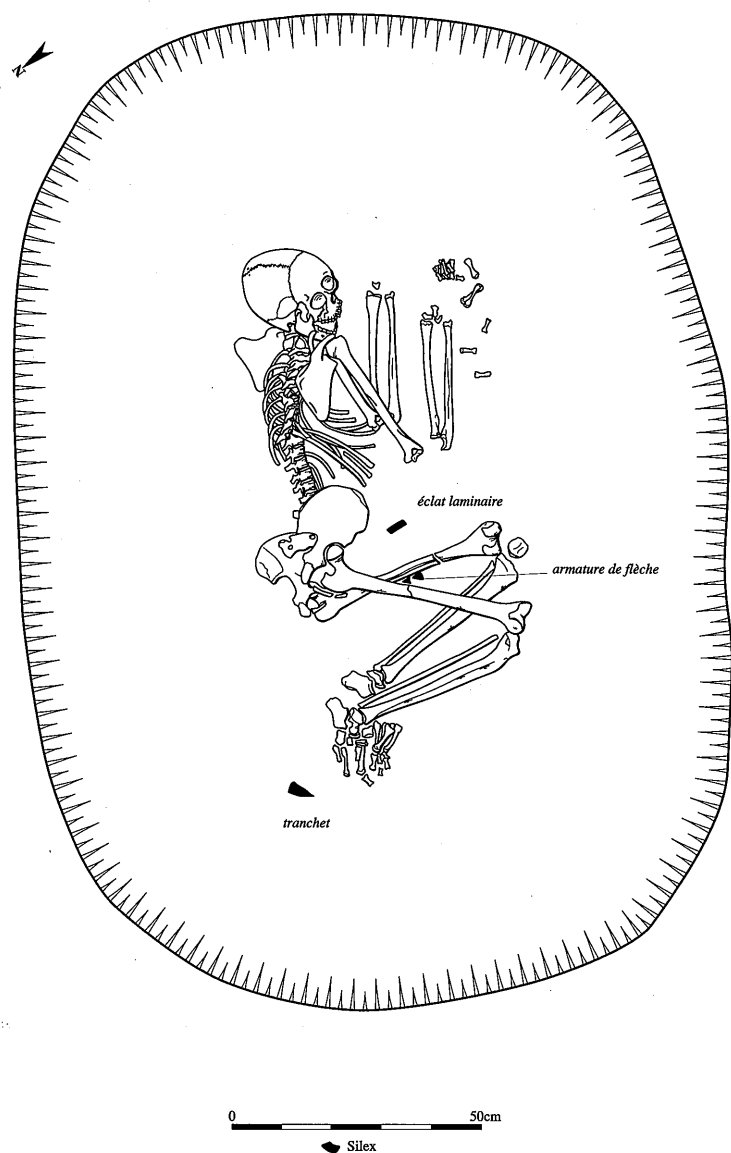


Fig. 6 - Plan de la sépulture 250, groupe nord (P. Pihuit/INRAP).

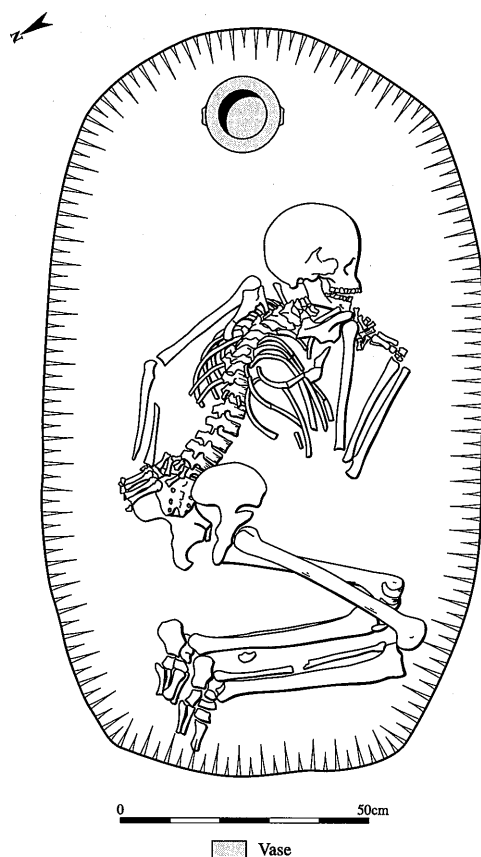


Fig. 7 - Plan de la sépulture 520, groupe sud (P. Pihuit/INRAP).

situation est exceptionnelle parmi les dépôts céramiques de Monéteau.

Reste la question du poinçon de la sépulture 548, placé sur le crâne du sujet 1. Il est difficile d'expliquer cette position, si ce n'est par une parure de tête, type épingle à cheveu ou à couvre-chef. Toutefois, les remaniements de la structure qui contient 3 corps probablement déposés successivement, font douter de sa localisation comme position d'origine et cette hypothèse reste, pour le moment, non vérifiée. En effet, si, dans la région des membres inférieurs du sujet 1, les observations permettent d'envisager que le dépôt du premier corps n'a pas été touché par l'intégration des deux autres sujets, les données font défaut pour le secteur de la tête.

Mobilier déposé après fermeture du coffre :

Cette catégorie est représentée essentiellement par de la céramique. Pour 5 occurrences sur 6, celle-ci a été retrouvée dans le remplissage de la tombe, au

niveau des pieds. Parmi elles, l'exemple de la structure 240 est tout à fait édifiant (fig. 8). Dans cette tombe, contenant un individu de sexe féminin, une écuelle à carène basse reposait sur son ouverture, à quelques centimètres au-dessus des pieds. Le récipient était en net pendage vers le centre de la fosse : on enregistre 8 cm de différence altimétrique entre le côté de l'objet situé vers l'extérieur de la fosse et celui situé vers le centre. La tombe 458 offre un autre exemple relatif à la position initiale de la céramique dans la tombe : le vase était placé dans le remplissage, à 50 cm du niveau des os, au-dessus de l'emplacement des pieds. De même, les restes très fragmentés de deux vases, dont un à carène basse, ont été retrouvés à proximité des pieds du sujet 1 (une femme) de la sépulture 548 (fig. 5). Leur altitude, au même niveau que le sujet 1 et sous le sujet 2, s'expliquerait ici par le curage et le réaménagement de la fosse, nécessités par l'intégration du sujet 2. Enfin, l'enfant d'environ deux ans de la sépulture 549 présentait un vase (probablement un

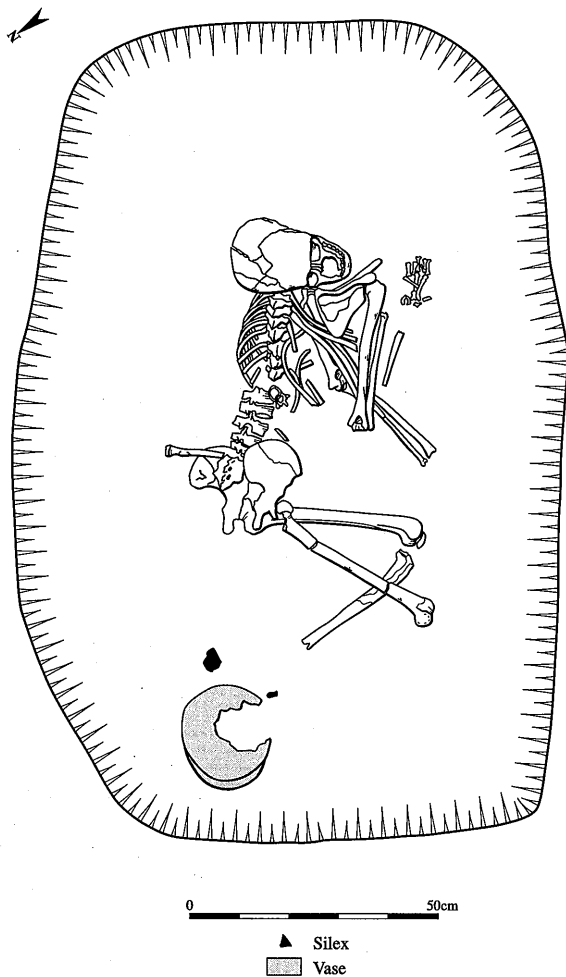


Fig. 8 – Plan de la sépulture 240, groupe nord (P. Pihuit/INRAP).

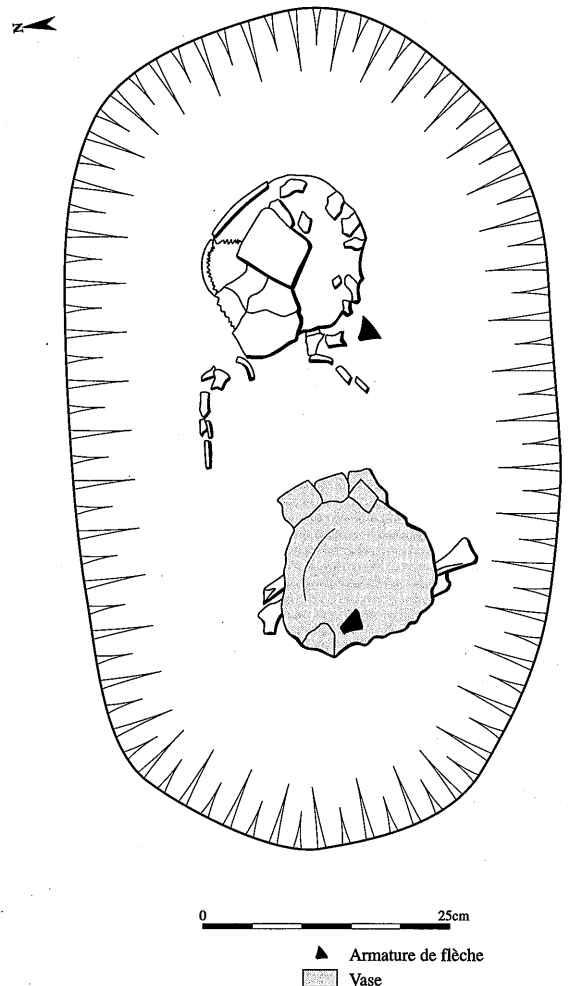


Fig. 9 – Plan de la sépulture 549, groupe sud (P. Pihuit/INRAP).

réceptif à carène basse très fragmenté) sur les jambes (fig. 9). Par ailleurs, des tessons de céramique, parfois de dimensions très réduites, ont été mis au jour dans le remplissage de pratiquement toutes les sépultures.

En résumé, la plupart des récipients ont été découverts dans le remplissage, parfois très au-dessus des corps. L'altitude varie de 0,50 m au-dessus du corps dans la tombe 458 à quelques centimètres seulement dans la tombe 548. De plus, le vase ne repose jamais

à plat sur son assise, il est renversé, ou renversé et en net pendage, ou encore totalement fragmenté et dispersé. On peut donc en conclure que ce mobilier n'a pas été déposé avec le cadavre dans le coffre, mais par dessus celui-ci (fig. 10). Malgré la déconnexion entre le vase et l'inhumé, le dépôt a toujours été réalisé à la même place, au nord-ouest de la fosse, par dessus les pieds. Cette disposition est connue à Lausanne-Vidy (Moinat, 1998, ce volume), en contexte Chamblandes

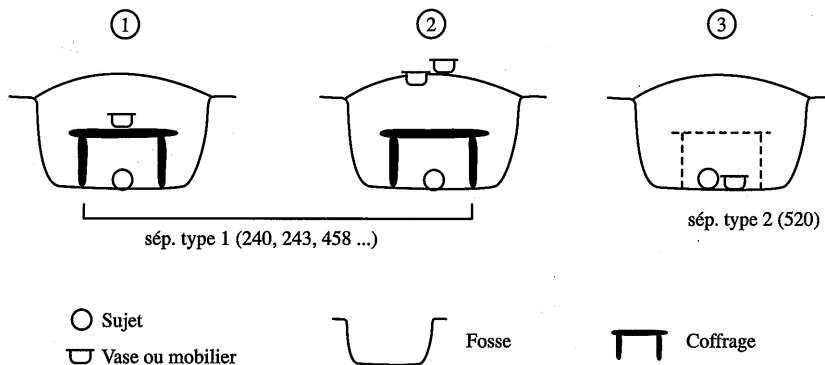


Fig. 10 – Proposition de restitution de l'architecture des tombes (P. Pihuit/INRAP).

dont les analogies avec les pratiques funéraires de Monéteau ont déjà été remarquées (Augereau, Chambon, sous presse). Elle avait déjà été suggérée par D. Mordant pour quelques sépultures Cerny du secteur Seine-Yonne ayant livré des vases ou des tessons de bonne taille dans le remplissage (Mordant, 1997b).

Pour Monéteau, elle nous inspire plusieurs réflexions :

- tout d'abord, même refermée la sépulture conserve une orientation, à l'image des tombes de nos cimetières ;
- ensuite, si la participation du vase au rituel funéraire n'est pas en cause, peut-on réellement ici le considérer comme un viatique ?
- enfin, le caractère fragmentaire de certains des vases, dû largement à l'état d'érosion de la tombe, nous incite à penser que d'autres sépultures pouvaient à l'origine en être dotées. La notion de tombe riche ou de tombe pauvre, si elle se fonde sur la céramique, est donc ici particulièrement douteuse.

Toutefois, il faut rappeler l'exception de la sépulture 520 qui contenait, au niveau du corps, un vase entier en position fonctionnelle, et non pas en dévers et retourné, comme par exemple, celui de la sépulture 240 du groupe nord (fig. 7). Contrairement aux précédents, ce vase a été certainement placé dans le coffre. Il est peu probable en effet, que, dans l'hypothèse d'un vase déposé au sommet de la tombe après fermeture de celle-ci, le récipient soit descendu, lors de la ruine du couvercle, sans modification de sa position. Il s'agit de surcroît d'un type de récipient différent des précédents, une bouteille en céramique fine, portant deux anses diamétralement opposées, en ruban épais.

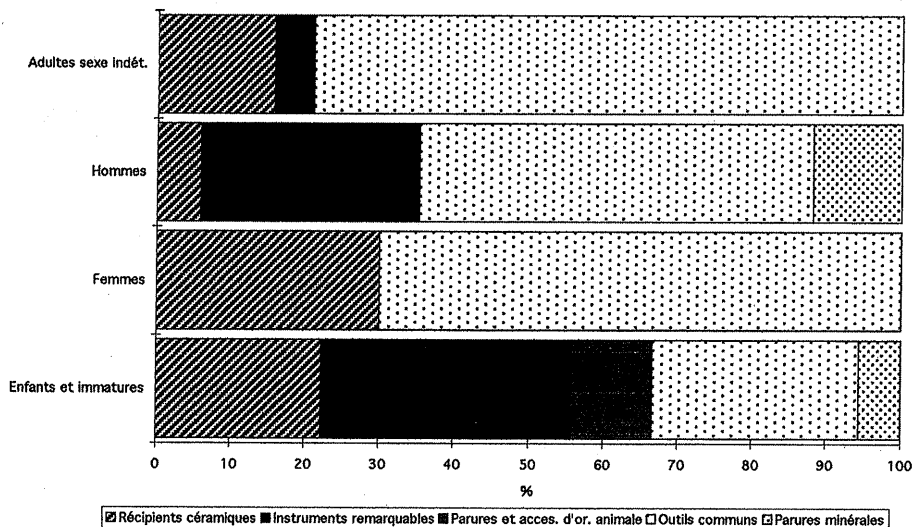
D'autres mobiliers semblent avoir été déposés après fermeture du coffre. Si certaines armatures de flèches ont été disposées avec le défunt dans l'enceinte du coffre (cf. *supra*), d'autres pourraient avoir été posées hors du coffre ou de la structure renfermant le cadavre. Il en serait ainsi des quatre armatures de flèches de la tombe 549, contenant un enfant d'environ deux ans. En effet, trois des armatures ont été découvertes à gauche de la tête, deux dans le remplissage, une au niveau des os. La quatrième est dans le vase, lui-même sur les jambes (fig. 9). À l'origine, les trois premières armatures devaient se trouver ensemble et probablement au-dessus du contenant (qui n'est sans doute pas un coffre). La décomposition de celui-ci a permis à l'une d'elle de s'enfoncer dans la tombe alors que les deux autres sont restées plus haut. On peut faire la même interprétation pour la quatrième qui a du glisser avec le vase, lui-même initialement posé au-dessus de la structure sépulcrale. Un scénario semblable peut être envisagé pour l'armature de flèche de la sépulture 521, découverte dans le remplissage. Ces deux sépultures se situent au sud alors que celles contenant des armatures de flèche sans doute placées dans le coffre sont au nord. Il est toutefois trop tôt pour déduire, au regard de la faiblesse des effectifs, une différence dans le statut des flèches, tel qu'il peut être perçu à travers leur

emplacement dans la tombe, entre le groupe nord et le groupe sud de sépultures.

Statut des mobiliers d'après leur nature corrélée au sexe et à l'âge des inhumés. Comparaison avec la nécropole Cerny de Balloy

Pour finir, on tentera de corréler la nature des mobiliers avec le sexe et l'âge et d'établir une première comparaison sous cet angle avec les pratiques funéraires du Cerny, culture immédiatement antérieure, à travers l'exemple de la nécropole de Balloy. La filiation entre le Cerny et le Chasséen a été largement démontrée sur le plan économique et plus particulièrement de l'approvisionnement carné (Tresset, 1997). De même, les données techniques, vues sous l'angle des industries lithique et en matière dure animale, soulignent la forte homologie entre productions Cerny et chasséenne, ce qui tranche avec les pratiques antérieures d'obédience danubienne, fondatrices du mode de vie néolithique dans le Bassin parisien (Augereau, 1997 ; Augereau, Bostyn, 1997 ; Sidéra, 1997). On ne reviendra pas sur l'usage de l'enceinte, fondé au Cerny et repris au Chasséen, si ce n'est pour souligner encore que l'organisation du monde des vivants du Cerny est proche de celui du Chasséen. La découverte de la première nécropole chasséenne du nord de la France à Monéteau est donc l'occasion de poser la question à propos du monde des morts. Sur le plan des pratiques funéraires, on peut déjà affirmer que l'une comme l'autre culture pratiquaient l'ensevelissement en espace confiné (Chambon, 1997). Toutefois, les positions des défunts divergent : les nécropoles de Balloy et de Passy, pour ne citer que celles-ci, présentent une majorité de corps en décubitus dorsal (Mordant, 1997a ; Duhamel, 1997). La seconde différence concerne, bien entendu, les fameux monuments funéraires propres au Cerny et largement connus dans la région (Balloy, Passy, Gron, Escolives, etc. Mordant, 1997a ; Duhamel, 1997 ; Müller *et al.*, 1997). Toutefois, il convient d'évoquer à Monéteau la présence de deux alignements de fosses, longs d'environ 20 m, de part et d'autre des sépultures du groupe sud (fig. 2). D'orientation nord-ouest/sud-est et à peu près parallèles, ils se situent à égale distance du groupe de tombes, à savoir 18 m environ. Ils délimitent donc un espace de 46 m de largeur en moyenne. Certaines structures ont livré quelques éléments céramiques dont un fragment de carène. Rien n'est certain quant à l'identification d'un monument, ni même quant à la présence d'alignements de fosses encadrant ce secteur de la nécropole et délimitant ainsi l'espace funéraire. Par ailleurs, l'hypothèse de trous de poteau est difficile à établir, notamment pour certaines structures dont le remplissage est perturbé par le phénomène de décalcification. Pour les autres, aucun fantôme de poteau n'a été observé. Enfin, un certain nombre de cavités possèdent un diamètre supérieur à 1 m, qui paraît surdimensionné pour implanter un simple poteau. L'égalité de distance entre les rangées de fosses et les tombes, de même que l'orientation des alignements, reproduisant le schéma nord-ouest/sud-est, restent cependant des faits troublants. Il

A : Monéteau (Chasséen)



B : Balloy (Cerny)

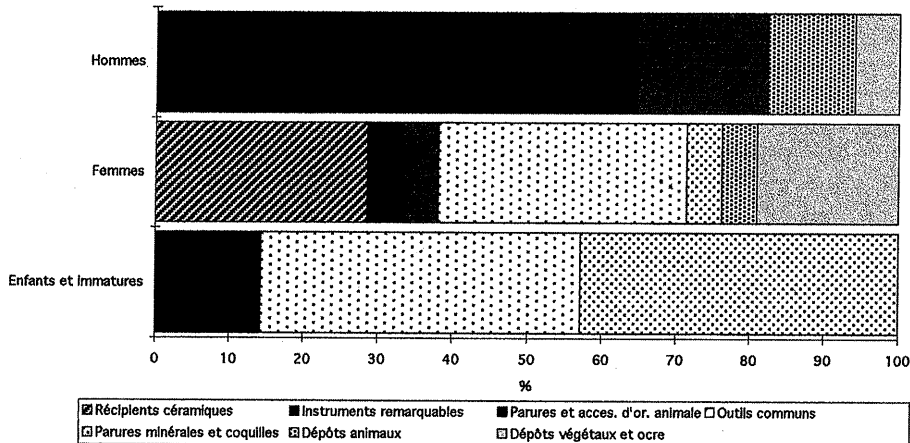


Fig. 11 – Distribution des catégories d'objets funéraires selon le sexe et l'âge. A : Monéteau ; B : Balloy.

est vrai qu'on peut toujours invoquer l'hypothèse de traces de plantations récentes, dont la position symétrique de part et d'autre du groupe de tombes serait purement fortuite.

Quant à la comparaison des mobiliers funéraires, que l'on corrèlera avec le sexe et l'âge des inhumés, elle se fonde sur la définition de sept catégories d'objets, en incluant les types de mobiliers découverts à Balloy :

- les réceptifs en céramique ;
- les outils communs : lames et éclats bruts, grattoirs, racloirs, poinçons en matière dure animale ;
- les instruments remarquables. On regroupe dans cette catégorie les objets issus d'un façonnage élaboré mettant en œuvre, pour les objets en silex, une retouche stéréotypée, comme les tranchets. Il s'agit aussi de pièces témoignant d'une fonction précise, comme les armatures de flèche, ou issues d'un façonnage élaboré et se caractérisant par leur rareté, comme

l'hameçon et les spatules "anthropomorphes" Cerny. On peut également inclure, dans cette catégorie, les défenses de suidé, présentes en contexte Cerny, dont il a été démontré que certaines sont des outils (Sidéra, 1997), ainsi que le tube en os d'oiseau prélevé dans une sépulture de Balloy ;

- les parures sur matière minérale et sur coquille ;
- les parures et accessoires d'origine animale : pendeloque en défense de suidé et sur incisive de castor, pour Monéteau, et griffe et molaire de canidé, canine de carnassier, serre de rapace, pour Balloy ;
- les dépôts animaux spécifiques au Cerny de Balloy : mandibule de bovidé, carapace de tortue ;
- les dépôts d'ocre et de matière végétale (matière ligneuse), également présents à Balloy.

À Monéteau, quelques tendances se dégagent déjà (fig. 11-A). Dans l'état actuel de la documentation et en raison de l'effectif réduit, elles sont à considérer, non comme des caractères définitivement attestés,

mais comme des données reflétant l'état de la recherche.

– Les dépôts de céramique et d'outils communs sont présents dans toutes les catégories de tombes, quels que soient le sexe et l'âge du défunt. La plupart des récipients, sauf un, ont été découverts dans le remplissage, au-dessus des pieds de l'inhumé : ils ont probablement été déposés après fermeture du coffre.

– Les dépôts céramiques, avec les outils communs, sont les seules catégories de mobilier associées aux femmes. Celles-ci ne possèdent donc pas d'autre mobilier que celui commun à toutes les catégories d'inhumés ; autrement dit, dans l'état actuel des données, elles n'ont pas de mobilier propre.

– Les dépôts d'instruments remarquables existent seulement chez les hommes et les enfants. C'est le cas de l'hameçon, qui appartient à un homme âgé, des flèches et des tranchets. Cependant, si tranchets et hameçon semblent avoir été déposés dans le coffre, la situation des flèches est plus variée : étroitement associées au mort dans deux cas (un homme et un adulte indéterminé), elles peuvent, comme les vases, avoir été placées parmi le mobilier disposé au-dessus du coffre, après sa fermeture. Ce cas se rencontre chez un enfant de 2-3 ans et on peut s'interroger sur la relation entre l'âge des inhumés et le statut des flèches sans pouvoir, faute de données suffisantes, proposer d'explication élaborée.

– Comme les instruments remarquables, les parures en matière minérale se rencontrent chez les hommes et les enfants.

– En revanche, les parures et accessoires d'origine animale (pendeloque sur défense de suidé et sur incisive de castor) sont strictement associées aux enfants. Aucune femme ni aucun homme n'en possède.

On peut ensuite énumérer quelques différences entre le Cerny de Balloy et le Chasséen de Monéteau (fig. 11-B).

– À Balloy, les dépôts de récipients céramiques sont spécifiques aux femmes alors qu'à Monéteau, ils sont corrélés ni avec l'âge ni avec le sexe du défunt : on les trouve partout. Une autre différence s'exprime dans la position des vases : placés dans la tombe à Balloy, déposés après fermeture du coffre, vers les pieds, à Monéteau. Il faut toutefois rappeler qu'un dépôt céramique de Monéteau se rapproche des observations de Balloy (sépulture 520). Enfin, il s'agit de vases miniatures à Balloy et de récipients fonctionnels à Monéteau. Aussi, malgré la convergence du matériau et de sa fonction, le récipient céramique, ces divergences marquent très certainement une différence de statut de ces mobiliers entre Monéteau et Balloy.

– À Balloy, les outils communs (éclats, lames, poinçon en os) n'existent pas chez les hommes, mais seulement chez les enfants et les femmes ; à Monéteau, on les connaît chez toutes les catégories de population. Ils sont indifféremment associés au corps ou dispersés dans le remplissage.

– À Balloy, si les instruments remarquables sont plus nombreux chez les hommes, on les rencontre également chez les femmes et les enfants. À Monéteau,

ils sont en proportion équivalente chez les hommes et les enfants et ne sont jamais présents chez les femmes. Les hommes de Balloy possèdent des flèches (jusqu'à 8), des défenses de suidé non perforées, une spatule, un tube en os d'oiseau... Les instruments remarquables associés aux femmes et aux enfants sont des défenses de suidé avec un exemplaire pour chaque catégorie de population. Pour l'unique tombe de femme possédant une telle pièce, son association avec le corps est discutable dans la mesure où cette pièce a été découverte dans le remplissage. En dehors de ce dernier exemple, l'ensemble de ces objets se situe à l'intérieur de l'espace confiné. Il s'agit d'un autre point de divergence avec Monéteau, où certaines flèches semblent avoir été déposées par dessus le coffre, notamment dans une tombe d'enfant.

– Les parures en matière minérale et en coquille existent chez les femmes et les enfants à Balloy alors qu'elles figurent chez les hommes et les enfants à Monéteau.

– Les parures et accessoires d'origine animale (molaire et griffe de canidé, serre de rapace) sont présentes en majorité chez les hommes, contrairement à d'autres nécropoles de cette période, notamment Vignely (Bouchet *et al.*, 1996) ou Passy (Duhamel, 1997) où, comme à Monéteau, on les rencontre aussi chez les enfants. Au Cerny comme au Chasséen, les femmes sont exclues de cette catégorie avec, toutefois, une exception : la femme âgée de Balloy portant, au cou, une canine de carnassier perforée (st. 52C). Là encore, l'âge peut-il expliquer cette situation exceptionnelle ?

– Enfin, les dépôts d'ocre, spécifiques aux femmes de Balloy et associés à deux reprises à des poinçons en matière dure animale, sont sans équivalent à Monéteau.

Pour finir, les rapprochements entre Monéteau et Balloy sur le plan des mobiliers funéraires permettent d'énoncer quelques fortes convergences.

– Le dépôt de récipients en céramique est commun aux deux sites. Ces récipients sont toutefois exclusivement associés aux femmes à Balloy alors qu'à Monéteau on en trouve aussi chez les hommes et les enfants. Cette catégorie d'objets n'a pas le même statut d'un ensemble à l'autre : mobilier déposé avec la défunte à Balloy, il s'agit plutôt d'un objet associé au rituel postérieur à l'ensevelissement ou, du moins, à la fermeture du coffre à Monéteau. En définitive, le vase participe de l'équipement individuel des mortes au Cerny alors qu'à Monéteau, dans le Chasséen, il a plus à voir avec le monde des vivants : lui-même, ou son contenu, joue peut-être un rôle dans les funérailles ou lors des cérémonies commémoratives. Ainsi s'expliquerait sa présence indifféremment chez les hommes, les femmes et les enfants, car il ne caractérise pas le mort mais accompagne la relation des vivants avec lui. Toutefois, cette pratique n'est pas un critère de distinction entre Cerny et Chasséen. En effet, comme le fait remarquer D. Mordant, quelques sépultures Cerny, à Passy, à Châtenay et à Marolles ont livré dans le remplissage de la tombe de larges portions de vases qu'il interprète comme des "dépôt(s) distinct(s), en dehors

de l'espace confiné réservé au corps" (Mordant, 1997b, p. 140). L'usage de vases dans les rituels funéraires ou commémoratifs trouverait donc son fondement dans le Cerny.

– Les instruments remarquables sont présents chez les hommes et les enfants, très rarement chez les femmes (seulement un cas douteux à Balloy). Cette donnée constitue une analogie supplémentaire entre les deux ensembles. Elle se retrouve dans les autres nécropoles Cerny.

– Les parures et accessoires d'origine animale sont spécifiques aux enfants à Monéteau et aux hommes à Balloy. D'autres nécropoles Cerny, comme Vignely, renferment toutefois des enfants présentant des parures d'origine animale. Sauf l'exception de Balloy, aucune femme n'en porte.

Les résultats de cette première approche sont évidemment difficiles à généraliser. En l'état, ils tendent toutefois à mettre en évidence quelques différences mais surtout des ressemblances dans le monde des morts du Cerny et du Chasséen vu sous l'angle de la nature et du statut des mobiliers parmi les classes d'âge et les sexes. Ils méritent d'être confortés par des analyses plus larges sur des données qui font

aujourd'hui défaut, en particulier pour le Chasséen. L'exercice de comparaison doit également intégrer les structures suisses de type Chamblandes dont les affinités avec Monéteau ont été soulignées. Par ailleurs, la signification symbolique, probablement investie dans chaque objet et dans chaque association d'objets, reste pour le moment peu explicite. À la suite d'Isabelle Sidéra (1997 et ce volume), on se bornera à rappeler la place de la sphère sauvage et la valorisation de la chasse en milieu funéraire Cerny. Cette interprétation semblerait trouver un écho ici, dans le Chasséen, avec les armatures de flèches et les objets en ossements d'animaux sauvages affectés, en grande majorité, aux hommes et aux enfants. Aussi, malgré des expressions funéraires différentes (organisation de la nécropole, architecture sépulcrale, position des corps, lien variable entre le mort et son mobilier), Cerny et Chasséen semblent partager des valeurs communes. Il s'agirait alors d'un rapprochement supplémentaire entre ces cultures successives qui pourrait s'interpréter comme un héritage. ■

NOTE

(1) Isabelle SIDÉRA a réalisé l'étude des mobiliers en matière dure animale de la nécropole.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUGEREAU A. (1997) – L'économie lithique dans la culture de Cerny : homogénéité, variabilité et comparaisons avec les cultures de la seconde moitié du V^e millénaire, in Constantin C., Mordant D., Simonin D. (1997), *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, actes du colloque international de Nemours, mai 1994, Nemours, APRAIF (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6), p. 269-283.
- AUGEREAU A., BOSTYN F. (1997) – Évolution de l'industrie du silex entre les groupes de Villeneuve-Saint-Germain et de Cerny dans la France du nord, in Constantin C., Mordant D., Simonin D. (1997), *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, actes du colloque international de Nemours, mai 1994. Nemours, APRAIF (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6), p. 25-38.
- AUGEREAU A., CHAMBON P., avec la coll. de HAMON C., GINOUX S., SIDÉRA I., TRESSET A. (2001) – Monéteau "Sur Macherin" : Néolithique, époque gauloise, gallo-romain. DSF de sauvetage urgent. Moulins-lès-Metz, AFAN Grand-est, Dijon, SRA Bourgogne, 2 vol.
- AUGEREAU A., CHAMBON P., avec la coll. de SIDÉRA I. (sous presse) – Enceinte et nécropole chasséenne à Monéteau "Sur Macherin" (Yonne) : données préliminaires, *Actes du colloque interrégional sur le Néolithique*, Orléans 1999.
- BOUCHET M., BRUNET P., JACOBIESKI G., LANCHON Y., avec la coll. de BOSTYN F., CHAMBON P., LEROYER C., SALANOVA L. (1996) – *Il y a 7000 ans en vallée de Marne... Premiers labours, premiers villages*. Catalogue d'exposition, Lagny-sur-Marne, APRAIF et SHALE, 48 p.
- CHAMBON P. (1997) – La nécropole de Balloy Les Réaudins, approche archéo-anthropologique, in Constantin C., Mordant D., Simonin D. (1997), *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, actes du colloque international de Nemours, mai 1994. Nemours, APRAIF (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6), p. 489-498.
- DUHAMEL P., avec la coll. de FONTON M., CARRÉ H. (1997) – La nécropole monumentale de Passy (Yonne) : description d'ensemble et problèmes d'interprétation, in Constantin C., Mordant D., Simonin D. (1997), *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, actes du colloque international de Nemours, mai 1994. Nemours, APRAIF (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6), p. 397-448.
- MOINAT P. (1998) – Les cistes de type Chamblandes in Guilaine J. (1998), *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes*, Paris, Errance, p. 129-143.
- MOINAT P., ce volume – Pratiques funéraires et gestes anecdotiques dans les sépultures du Bassin lémanique. Les exemples de Pully-Chamblandes et de Lausanne-Vidy.
- MORDANT D. (1997a) – Le complexe des Réaudins à Balloy : enceinte et nécropole monumentale, in Constantin C., Mordant D., SIMONIN D. (1997), *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, actes du colloque international de Nemours, mai 1994. Nemours, APRAIF (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6), p. 449-479.
- MORDANT D. (1997b) – Sépultures et nécropoles des VI^e et V^e millénaires du bassin Seine-Yonne, in Jeunesse C. (1997), *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine*, actes du 22^e colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg 1995, Strasbourg, Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace (suppl. aux Cahiers de l'APRAA, 3), p. 135-155.
- MÜLLER F., DUHAMEL P., AUGEREAU A., DEPIERRE G. avec la coll. de JACQUEMIN M., POYETON A., SIDÉRA I., POULAIN T., CHARMOT A. (1997) – Une nouvelle nécropole monumentale Cerny à Gron Les Sablons (Yonne), in Jeunesse C. (1997), *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine*, actes du 22^e colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg 1995, Strasbourg, Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace (suppl. aux Cahiers de l'APRAA, 3), p. 103-133.

SIDÉRA I. (1997) – Le mobilier en matières dures animales en milieu funéraire Cerny : symbolisme et socio-économie, in Constantin C., Mordant D., Simonin D. (1997), *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, actes du colloque international de Nemours, mai 1994, Nemours, APRAIF (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6), p. 499-513.

SIDÉRA I., ce volume – De l'usage des produits de la chasse pour différencier les hommes. Fonction votive et sociale de la chasse au Néolithique ancien et moyen du Bassin parisien.

TRESSET A. (1997) – L'approvisionnement carné Cerny dans le contexte néolithique du Bassin parisien, in Constantin C., Mordant D., Simonin D. (1997), *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, actes du colloque international de Nemours, mai 1994, Nemours, APRAIF (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6), p. 299-314.

VILOLOT J.-M., COUILLLOUD A. (1998) – *Monéteau " Sur Macherin "*. Rapport d'évaluation archéologique, Nancy : AFAN Grand-est, Dijon : SRA Bourgogne, 1998, 38 p. dactylo.

Anne AUGEREAU
INRAP/UMR 7041 et 5594,
7, rue de Madrid
75008 Paris
anne.augereau@inrap.fr

Philippe CHAMBON
CNRS/UMR 7041, MAE
21, allée de l'Université, 92023 Nanterre
chambon@mae.u-paris10.fr

Isabelle SIDÉRA
CNRS/UMR 7055, MAE
21, allée de l'Université, 92023 Nanterre
sidera@mae.u-paris10.fr
